

Procès Verbal de l'AG 2021 du GEPSA tenue le 30 mai 2022 à 18h 30 salle de réunion du CDOS 6 Rue des Violettes, 12850 Onet-le-Château.

Dans son mot d'accueil, le président du GEPSA s'adresse à tous les responsables des unités tennis de table de l'Aveyron adhérentes, soit, au Comité Départemental, aux clubs de Baraqueville, Capdenac, Enraygues, Onet le Château, Lioujas et Sébazac, à l'attention plus particulière du Trésorier Alain et de la secrétaire du GEPSA, Laurence, à l'Homme de la situation parce que toujours sollicité et relais, Gérard. Je vous reconnais comme compléments motivés, développeurs d'un Ping mutualisé au sein de notre structure le GEPSA. En cela, pour votre bénévolat participatif, je vous remercie grandement de votre présence à cette assemblée générale 2021 du groupement.

Rapport Moral.

En 2021, l'épidémie de la Covid-19 n'étant pas encore totalement sous contrôle et la rupture conventionnelle de l'employabilité d'Alexandra Teyssié ont été les faits majeurs de cet exercice. Que de freins ont surgi, plombant nos ferveurs entreprenantes pour développer des actions Ping, construire son avenir et vivre plus harmonieusement entre bénévoles! Bien dommage d'autant que nous avons des partenaires pour nous aider à bâtir plus solidement les fondations de notre structure au bénéfice de nos ressources humaines et de nos licenciés jamais oubliés. Parmi cela, en votre nom, je remercie au Fonds Régional d'Intervention, Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional d'Occitanie, par ailleurs co-présidente du Fonds l'Occal avec Mr Christian Teyssède, Président de la Communauté d'Agglomération de Rodez pour leur soutien dans l'achat du matériel informatique indispensable à nos échanges administratifs et à l'élaboration de projets. Pertinence en cette démarche partenariale qui fédère les acteurs publics au service des entreprises.

Mais, au GEPSA, à une gouvernance disponible et valeureuse, s'ajoutait la salariée hautement qualifiée et disponible pour assurer des plans de formations indispensables à l'épanouissement des licenciés et la croissance des structures adhérentes. A mi-saison sportive, son départ s'annonce! Pour une histoire de force, voire de confiance, je ne sais. Toujours est-il, que ce n'était pas le bon moment de quitter précipitamment le GEPSA, lui qui débutait sa croissance.

Puisse, nos échanges de ce jour, offrir perspectives et objectivités pour une identité entrepreneuriale qui ne peut que donner du sens à la mutualisation de leviers de croissance entre entités sportives adhérentes. Rapport moral voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport d'activité présenté par Laurence.

Comme va vous le révéler le compte de résultat de l'exercice 2021, la quotité des prestations de services atteint les 12 000€ sur les 6 premiers mois. Plus que durant l'an 2020 certes pénalisé par la pandémie. Mais cela signifie que l'entreprise GEPSA était sur la relance. Elle gagnait des parts de marchés en dehors des prestations développées auprès du CD et des clubs. Quel dilemme! Notons tout de même que la pandémie étant présente, l'activité partielle a été instaurée 264 heures de janvier à mai 2021, pour un total d'indemnité reçues s'élevant à 2 141,04€. Et révélons combien cette pandémie destructrice des relations humaines, a installé au sein du GEPSA l'activité partielle de mars 2020 à mai 2021, soit 14 mois d'un emploi aidé par l'Etat, à hauteur de 7 802,19€. Soit aussi au titre de conventionnement avec l'Agence Nationale du Sport pour l'emploi soutenu dès 2018 « Développement de la pratique » au sein du GEPSA, l'aide s'est élevée pour l'année 2019 à 8 625,00 €, pour 2020 à 8 625,00€ et à 5 750,00€ en 2021. En somme, un fort appui financier du Fonds de Solidarité à plusieurs intervenants pour la sauvegarde du GEPSA.

Signalons que durant 2021, notre président a eu nombre de contacts, d'échanges surtout en visio et Webinaires avec la Direction des Sports au Ministère, l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires, l'ANS, Campus 2023, le Fonds de dotation Paris 2024 (projet Impact 2024), le Mouvement Associatif, le CRGE d'Occ, l'A D'Occ, la FFTT, ses services et son Grenelle du Ping, le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Université Champollion et ses étudiants STAPS MS ainsi que ceux de l'IFMK, l'URQR de Villefranche de Rouergue, la MJC d'Onet pour vivifier le réseau d'appui et de reconnaissance du GEPSA. Tout comme lors des échanges en réunions du bureau, au Conseil d'administration, avec notamment la salariée. Et son dernier jour travaillé fut le 31 août 2021..... Depuis là, le président a recherché la possibilité de la remplacer en instaurant des dialogues avec Anthony RODRIGUES, Jean-Christophe BATUT, Julien GIRARD, Thomas NOUHAUD (d'Andernos), David CLEMENT (Quinçais), Jean-Sébastien BERNARD (Bully les Mines), la Fédération Nationale de Professions Sport et ses déclinaisons en Occitanie et l'Aveyron et les faibles ressources de la fédération française de tennis de table. Sans résultat probant..... Pourtant, faisons nôtre le proverbe qui dit « Tout seul on va plus vite... ensemble, on va plus loin! » Rapport d'activité voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Par Alain, trésorier, présentation des Comptes de résultats 2021 et du bilan du GEPSA. (Documents envoyés aux adhérents avant l'AG).

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes : Total ressources 18 193,60 € Résultat net comptable 2 400,52 € Total du bilan 27 218,32€.

Des échanges furent établis entre les délégués des structures adhérentes au GEPSA et sa gouvernance sans remettre en cause la tenue de la comptabilité du GEPSA par le Cabinet d'Expertise Comptable FORDERER. Rapport financier voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Par ailleurs, les identités de la gouvernance du GEPSA, non changées et complétées, vont continuer à œuvrer pour régénérer une dynamique d'association employeur par la mise à disposition d'un nouveau salarié recherché.

Furent échangés ensuite les sujets du devenir du GEPSA en recherche de salarié pour sa mise à disposition auprès des structures adhérentes tout comme les possibilités d'aides de l'Etat aux différents contrats de travail. Une perspective possible s'offrant. Le véhicule de service sera gardé pour usage de déplacements du futur salarié dans le cadre de ses missions.

Le président remercia l'assemblée pour la tenue de cette assemblée générale.

La Secrétaire du GEPSA

Le Président du GEPSA